

INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE



Date : 04/03/2020

Pays : Côte d'Ivoire

Description des tâches : Recrutement d'un(e) consultant(e) national(e) pour la formulation d'une procédure sur la conduite efficace du PDNA/DRF et l'adaptation au contexte national du guide (Volume B) du secteur des infrastructures d'assainissement

Numéro du projet : UNDP1-00103841 – PNDA & Recovery

Durée du contrat/services (si applicable) : 30 jours calendaires y compris la période de rédaction du rapport.

Les Offres devront être soumises à l'adresse indiquée ci-dessous ou par email à l'adresse : procurement.offers.ci@undp.org au plus tard le **18 Mars 2020 à 17h00**. Les offres comprendront :

- **Une proposition technique** : le CV avec 3 personnes références, une note méthodologique détaillée, l'organisation du déroulement des travaux et la capacité à réaliser ce type de travail
- **Une proposition financière**

Les deux offres seront placées sous plis scellés distincts, et devront nous parvenir à l'adresse suivante :

**Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgass Plateau en face de la radio
01 BP 1747 ABIDJAN 01
COTE D'IVOIRE**

Si vos propositions techniques et financières ne sont pas scellées dans des enveloppes séparées, votre offre sera rejetée.

[Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.](#)

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à procurement.ci@undp.org ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Qualification et expérience dans le domaine (40 points)
2. Plan de travail (10 points)
3. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (50 points)

Votre offre financière doit être dans un document séparé de l'offre technique.

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

Le dépouillement des offres techniques :

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères d'évaluation ci-dessous. Seules les offres techniques ayant totalisé au moins 70/100 points seront retenues pour l'évaluation financière.

Le dépouillement de l'offre financière :

Le soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins disante sera retenu.

Les critères d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
01.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
02.	Plan de travail	10					
03.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	50					
Total		100					

01 – Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée d'au moins 2 ans dans la prévention et gestion des catastrophe	10					
1.3	Expérience dans la conduite du PDNA/DRF, avec bonne connaissance du secteur des infrastructures d'assainissement et de drainage	15					
1.4	Références antérieures pour les travaux similaires	5					
		40					

02 – Formulaire d’évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
		10					

03 -Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	15					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent?	5					
3.4	La proposition comprend-elle un cadre de suivi et d'évaluation pertinent ?	10					
3.5	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution des activités ?	10					
		50					

TERMES DE REFERENCES

Recrutement d'un(e) consultant(e) national(e) pour la formulation d'une procédure sur la conduite efficace du PDNA/DRF et l'adaptation au contexte national du guide (Volume B) du secteur des infrastructures d'assainissement

Projet UNDP1-00103841- PDNA & Recovery

DESCRIPTION DU PROJET

La Côte d'Ivoire a connu en juin 2018, des pluies diluviennes qui ont occasionnés des pertes en vie humaines et des dégâts matériels. Les chiffres officiels indiquent que vingt et deux (22) personnes ont perdues la vie à travers le pays dont dix-huit (18) à Abidjan et mille vingt (1 020) ménages sinistrés.

Au mois de septembre de la même année, à la suite de pluies diluviennes, la sortie de leur lit des eaux des fleuves Bandama, Cavally, Bagoué et Marahoué à l'intérieur du pays, a occasionné un déplacement massif des populations aux abords de ces lieux avec d'importants dégâts matériels.

Le Gouvernement ivoirien ayant pris la pleine mesure de l'ampleur de ces-dits événements sur l'économie du pays, avait anticipé en 2016 en sollicitant l'appui de la Banque mondiale et d'autres partenaires techniques et financiers pour la formation de plusieurs acteurs nationaux en matière d'évaluation économique des pertes et dommages post catastrophe.

Au regard de la disponibilité de cette expertise, le Gouvernement ivoirien n'a pas hésité à solliciter l'appui de ces mêmes partenaires afin de le soutenir dans l'évaluation des pertes, dommages et besoins post catastrophe suite aux pluies diluviennes du mois de juin 2018. C'est ainsi que, de juillet à septembre 2018, sous la supervision d'experts mandatés par les partenaires mentionnés plus haut, un exercice dit de PDNA/DRF pour Post Disaster Need Assessment/Disaster Recovery Framework (PDNA en anglais), a été mené par les acteurs nationaux initialement formés.

Ce processus inclusif mené sous le leadership de la Plateforme Nationale pour la Réduction des Risques et de gestion des Catastrophes (PN-RRC) qui est une structure placée sous la tutelle du Cabinet de Monsieur le Premier Ministre, a permis d'évaluer les pertes, dommages et besoins de relèvement post-catastrophe occasionnés par ces pluies.

Cet exercice PDNA a ressorti les pertes et dommages estimés à près de 17 milliards de FCFA dont les 22% représentent les secteurs sociaux (santé et logement) et 64% les infrastructures, notamment les systèmes de drainage. En outre, l'estimation du relèvement qui s'élève à plus de 200 milliards concerne les secteurs des infrastructures de drainage et de logement respectivement à 50% et à 40%.

A l'issue de cet exercice, plusieurs recommandations ont été faites dont notamment, l'absence d'une procédure nationale (SOP) consensuelle et consolidée pour la conduite des PDNA mais aussi et le déphasage entre les guides sectoriels de mise en œuvre du PDNA et les spécificités nationales.

Dès lors, il est important d'une part, que dans le cadre de la réalisation d'un exercice de PDNA/DRF, le pays élabore une procédure (SOP) consensuelle basée sur le Vol A du guide du PDNA à l'effet de définir l'élément déclencheur, les étapes de la conduite d'un PDNA ainsi que les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes, et d'autre part, d'adapter aux spécificités nationales les guides sectoriels PDNA basés sur le Volume B en prenant en compte, les deux secteurs

La Plateforme Nationale pour la Réduction des Risques et de gestion des Catastrophes de Côte d'Ivoire, avec l'appui technique et financier du PNUD, a initié un processus d'adaptation du PDNA aux réalités nationales en s'inspirant des difficultés rencontrées lors du tout premier exercice.

Les consultations de décembre 2019 ont permis d'identifier les inondations comme étant l'aléa le plus récurrent dans le pays et les deux secteurs les plus affectés : 1) le secteur des infrastructures d'assainissement et de drainage et 2) le secteur du logement.

C'est dans ce contexte que le PNUD lance le recrutement d'un(e) consultant(e) national(e) en vue de contribuer à l'élaboration d'un document consensuel sur le mode opératoire en matière de conduite du PDNA au niveau national et de réaliser l'adaptation aux réalités nationales du guide sectoriel PDNA basé sur le Volume B, du secteur des infrastructures d'assainissement et de drainage. Ces documents feront l'objet d'une validation nationale.

CHAMPS DES TRAVAUX

Sous la responsabilité du Représentant Résident a.i du PNUD et la supervision du Spécialiste de Programme Développement Durable Inclusif et du Secrétaire Exécutif Permanent de la plateforme nationale de réduction des risques de catastrophe (SP-RRC), du Spécialiste du Programme du PNUD, le/la consultant(e) national(e) devra :

1. Le mode opératoire du PDNA en Côte d'Ivoire

Il s'agira d'aider à l'identification et à la documentation de la « façon de faire » ou *modus operandi* la plus appropriée et efficace dans la conduite du PDNA/DRF en Côte d'Ivoire notamment dans les cas des inondations. Il/elle devra détailler chronologiquement les différentes activités/tâches à réaliser en lien avec les rôles et responsabilités des intervenants/institutions selon le modèle des 3QC (*Qui, Quoi, Quand et Comment*).

- Contribuer à la description du cadre politique, réglementaire et institutionnel national en matière de réduction des risques et la gestion de catastrophes ;
- Contribuer à l'identification et à la description des rôles et responsabilités des institutions/intervenants dans toutes les étapes du PDNA/DRF en Côte d'Ivoire en mettant un accent sur les événements liés aux inondations ;
- Contribuer à l'analyse des gaps notamment au niveau institutionnel pour la réalisation du PDNA/DRF en Côte d'Ivoire, assortie de recommandations ;
- Contribuer à faire, au regard des gaps constatés, une proposition d'architecture de coordination et d'interaction entre les institutions/intervenants en matière de réalisation du PDNA/DRF (prenant en compte toutes les étapes du PDNA/DRF), sur la base des mandats/attributions des entités concernées ;
- Contribuer à proposer une procédure opérationnelle pour la conduite du PDNA/DRF en Côte d'Ivoire, incluant le détail chronologique des différentes activités/tâches à réaliser par les intervenants/institutions selon le modèle des 3QC (*Qui, Quoi, Quand et Comment*).

2. Adaptation du guide du secteur des infrastructures d'assainissement et de drainage

- Identifier, au regard des difficultés lors de la réalisation du PDNA en 2018, et en concertation avec les acteurs clés du secteur des infrastructures d'assainissement et de drainage, les éléments du guide (volume B du PDNA) à adapter au contexte national (cadre juridique et institutionnel) ;
- Faire, en concertation avec les acteurs clés concernés, des propositions concrètes pour l'amendement du guide (volume B du PDNA) du secteur des infrastructures d'assainissement et de drainage, adaptées au contexte national (cadre juridique et institutionnel des secteurs) ;
- Proposer pour la Côte d'Ivoire un guide (Volume B du PDNA) amendé du secteur des infrastructures d'assainissement.

RESULTATS ATTENDUS

Le récapitulatif ci-dessous indique les résultats attendus nécessaires au paiement des honoraires du/de la consultant(e) :

- Le document de procédure de conduite du PDNA/DRF en Côte d'Ivoire (incluant les activités, rôles et responsabilités des institutions/intervenantes, de même que l'architecture de coordination et d'interaction entre les acteurs) est disponible ;
- Le guide (volume B du PDNA) amendé concernant spécifiquement le secteur des infrastructures d'assainissement et de drainage est disponible.

METHODOLOGIE

Le/la consultant(e) national(e) établira un chronogramme de travail validé par le Spécialiste de Programme Développement Durable Inclusif et le Secrétaire Exécutif Permanent de la plateforme nationale de réduction des risques de catastrophe (SP-RRC). Il/elle interagira avec l'équipe du Secrétariat Exécutif Permanent de la plateforme nationale de réduction des risques de catastrophe (SP-RRC) et collaborera étroitement avec les deux consultant(e)s international(e) national(e) travaillant sur le sujet.

PRODUITS D'EVALUATION (PRESTATIONS)

Au terme de l'évaluation, le/la consultant(e) mettra à disposition :

- Un plan de travail ;
- Un rapport provisoire des travaux (incluant le document de procédure de conduite du PDNA/DRF en Côte d'Ivoire, et le guide (volume B du PDNA) amendé concernant spécifiquement le secteur des infrastructures d'assainissement et de drainage) ;
- Un rapport final intégrant les principales recommandations de la session de validation.

PAIEMENTS DU CONSULTANT

DELIVRABLES	Montant
Plan de travail validé et certifié	20%
Un rapport provisoire des travaux (incluant le document de procédure de conduite du PDNA/DRF en Côte d'Ivoire, et le guide (volume B du PDNA) amendé concernant spécifiquement le secteur des infrastructures d'assainissement et de drainage	50%
Rapport final (incluant le document de procédure de conduite du PDNA/DRF en Côte d'Ivoire, et le guide (volume B du PDNA) amendé concernant spécifiquement le secteur des infrastructures d'assainissement et de drainage soumis à validation) après atelier de validation	30%

ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL

Le/la consultant(e) national(e) travaillera sous la supervision du Spécialiste de Programme Développement Durable Inclusif et du Secrétaire Exécutif Permanent de la plateforme nationale de réduction des risques de catastrophe (SP-RRC).

DUREE DE LA MISSION

La durée de la mission sera de 30 jours calendaires y compris la période de rédaction du rapport.

LIEU D'AFFECTATION

Le/la consultant(e) national(e) sera basé(e) à Abidjan.

QUALIFICATIONS ET COMPETENCES

Le/la Consultant(e) devra :

- Avoir un diplôme universitaire (BAC+5 au minimum) dans l'un des domaines suivants : environnement, gestion des ressources naturelles, gestion des risques de catastrophe, génie civil, hydraulique et assainissement, ou tout autre domaine connexe ;
- Avoir une expérience minimum de 2 ans dans la prévention et gestion des catastrophes ;
- Avoir une expérience dans la conduite du PDNA/DRF, avec une bonne connaissance du secteur des infrastructures d'assainissement et de drainage ;
- Avoir des aptitudes à travailler en équipe et avoir une capacité à travailler dans l'urgence ;
- Maîtriser les logiciels informatiques : traitement de texte Word, Excel et Power point ;
- Avoir la capacité d'analyser des données et des informations de diverses sources pour des recommandations pertinentes ;
- Avoir une bonne capacité d'écrire et de communiquer avec précision et professionnalisme.

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée. Une bonne connaissance de l'anglais serait

un avantage.

LANGUES

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée. Une bonne connaissance de l'anglais serait un avantage.

PROPOSITION D'OFFRE FINANCIERE ET DELAI DE PAIEMENT

L'offre financière du/de consultant(e) doit être forfaitaire. Le forfait doit inclure les honoraires, et les frais de mission, etc.

PRESENTATION DE L'OFFRE

Les documents ci-dessous doivent être contenus dans l'offre technique du soumissionnaire :

- a) **Le Curriculum Vitae (CV) or P11**, indiquant toutes les expériences antérieures et les contacts (email and numéro de téléphone) de 3 références.
- b) **Une brève description de la méthodologie de travail** et l'approche pour exécuter le travail selon les TDR
- c) **La proposition financière** indiquant le montant forfaitaire proposé par le soumissionnaire pour la conduite de la mission.

LES CRITERES D'EVALUATION TECHNIQUE

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
01.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
02.	Plan de travail	10					
03.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	50					
Total		100					

01 – Formulaire d’évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée d’au moins 2 ans dans la prévention et gestion des catastrophe	10					
1.3	Expérience dans la conduite du PDNA/DRF, avec bonne connaissance du secteur des infrastructures d’assainissement et de drainage	15					
1.4	Références antérieures pour les travaux similaires	5					

02 – Formulaire d’évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
		10					

03 -Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	15					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent ?	5					
3.4	La proposition comprend-elle un cadre de suivi et d'évaluation pertinent ?	10					
3.5	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution des activités ?	10					
		50					

CRITERES DE SELECTION

Le/la soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins disante sera retenu.

DETAIL DES COUTS

Détail des couts par élément :

Eléments	Coût Unitaire	Quantité	Cout total pour la durée du Contrat
I. Coûts du Personnel			
Honoraires			
Communications			

Autres (Mentionner svp)			
-------------------------	--	--	--